



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Appel à candidatures pour le Prix de la citoyenneté 2020

Récompenser les actions d'entraide et de solidarité

Neuchâtel va décerner son septième Prix de la citoyenneté en novembre. La Ville lance un appel à candidatures pour récompenser des engagements individuels et collectifs, dans une année de pandémie où se sont manifestées de nombreuses actions de solidarité et d'entraide. Les dossiers doivent parvenir au jury d'ici le 30 septembre et la cérémonie de remise de prix se tiendra le 5 novembre.

Chaque année depuis 2014, le Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel, doté de 5'000 francs, distingue une personne ou un groupe de personnes engagées spontanément dans des actions concrètes de solidarité, d'entraide et mettant à l'honneur la dignité humaine. L'an dernier il a été décerné à Accueil Dodo, un groupe de bénévoles qui offre depuis 35 ans un espace de repos et une petite restauration au plus fort de la Fête des vendanges.

« La septième édition de ce prix s'annonce particulière, puisqu'elle intervient au terme d'une année de grandes difficultés, humaines, sociales, économiques, mais où en même temps se sont manifestées de très nombreuses actions solidaires pour venir en aide aux personnes touchées directement ou indirectement par la pandémie », a indiqué Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration. Afin de donner un maximum de visibilité au Prix de la citoyenneté, de nouvelles affiches contemporaines seront placardées en ville.

Comment procéder ?

L'objectif n'a pas changé : il s'agit de mettre en valeur des initiatives spontanées, restées dans l'ombre mais qui contribuent à enrichir les liens sociaux et la qualité de vie. Afin donc de ne pas froisser la modestie de leurs initié-e-s, il est de coutume de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance ou collectif répondant aux critères d'attribution, en remplissant un formulaire sur le site de la Ville. Mais il est possible de postuler en son nom propre. Le délai de postulation est fixé au 30 septembre.

Le Prix de la citoyenneté est attribué par un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique, universitaire, et du Parlement des jeunes. La cérémonie de remise de prix, qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, aura lieu jeudi 5 novembre. Un chèque de 5'000 francs sera remis aux lauréat-

e-s, accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron.

Informations et inscription : www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Neuchâtel, le 18 août 2020

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires:

Nathalie Ljuslin, déléguée à l'intégration interculturelle, 032 717 73 97, nathalie.ljuslin@ne.ch